

NEWSLETTER

MARS 2025

SPÉCIALE

BUDGET 2025 ET DÉCLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE 2024-2030



Budget 2025 et Déclaration de Politique Communale 2024-2030

Lors du Conseil Communal de ce jour, la majorité PS-MR a présenté la **Déclaration de Politique Communale (DPC) 2024-2030** et le budget 2025 de La Louvière. Ces deux documents structurants définissent les **grandes orientations** pour les années à venir et traduisent en actions concrètes les engagements pris par la majorité.

Nous, au sein du **Mouvement Réformateur**, avons pris des engagements clairs envers les citoyens louviérois lors de la campagne électorale. Aujourd'hui, nous sommes fiers de constater que ces engagements se traduisent en **actions concrètes** au sein de la DPC 2024-2030. Les priorités que nous défendons se retrouvent **pleinement intégrées** :

LES 5 PRIORITÉS

de la DPC 2024-2030 :

1. L'économie et l'emploi
2. La sécurité
3. La gouvernance budgétaire
4. L'attractivité du centre-ville

Le **Plan Stratégique Transversal** (PST) viendra, dans les prochains mois, détailler concrètement les **actions** et les **moyens** mis en place pour atteindre ces objectifs.

Dans le cadre de cette newsletter, je souhaite mettre l'accent sur les matières qui relèvent directement de mes compétences échevinales, à savoir **les finances et le budget, la mobilité, l'urbanisme et le logement ainsi que l'emploi.**

Pour en savoir plus sur l'ensemble des priorités de la DPC, **consultez l'article complet** sur mon site web.

[Lire l'article](#)

GOVERNANCE BUDGÉTAIRE : RÉTABLIR UNE GESTION FINANCIÈRE RIGoureuse



La Louvière doit composer avec un contexte budgétaire particulièrement difficile, marqué par plusieurs facteurs:

- Le suivi du CRAC, qui impose un plan de gestion strict depuis plus de 10 ans.
- Le Plan Oxygène, qui limite fortement les marges de manœuvre budgétaires.
- Une charge d'emprunt lourde, héritée des choix budgétaires de la précédente majorité.
- Une nouvelle méthode de calcul budgétaire de la Région wallonne, qui impacte directement la gestion communale.

Cette situation m'oblige à faire preuve de rigueur et de responsabilité. Depuis le début de la mandature, ma stratégie budgétaire, qui est la stratégie-clé présentée dans cette DPC 2024-2030 repose sur l'application du budget base zéro.

● MA LIGNE DE CONDUITE : LE BUDGET BASE ZÉRO

Cette méthode consiste à **analyser chaque ligne budgétaire**, en analysant son utilité réelle et son impact. L'objectif : supprimer les dépenses superflues, éviter les doublons et garantir que chaque euro dépensé le soit avec pertinence.

Ce travail est en cours et portera ses premiers résultats concrets lors de la modification budgétaire **MB1**, prévue en été 2025.

Un effort supplémentaire de **10 millions d'euros** devra encore être réalisé à ce moment-là.

Notre stratégie pour les trouver repose sur deux leviers :

✓ **60%** du montant à trouver le sera via des économies internes, identifiées grâce au budget base zéro.

✓ **40%** proviendront de la fiscalité, sous la contrainte du Plan Oxygène, qui impose l'indexation de toutes les taxes et l'application de nouvelles taxes prévues dans la circulaire budgétaire régionale.

Notre volonté reste claire :

Éviter toute hausse injustifiée de la fiscalité, et préserver autant que possible le pouvoir d'achat des Louviérois, tout en assurant la continuité des services publics.

Pour en savoir plus sur le budget 2025 et la stratégie financière adoptée, consultez l'article dédié sur mon site :

● STIMULER L'ÉCONOMIE ET CRÉER PLUS D'OPPORTUNITÉS D'EMPLOI



La relance économique et la remise à l'emploi restent des priorités centrales. La majorité PS-MR entend stimuler l'économie locale en renforçant l'accompagnement des entreprises et des demandeurs d'emploi :

- **Développement des zones d'activités économiques**, avec l'extension de Garocentre, le projet Urbanica destiné aux TPE/PME et l'aménagement du zoning de Mon Gaveau.
- **Accompagnement sur mesure des porteurs de projets** via le BiLL (Bureau d'accueil des investisseurs), afin de faciliter les implantations et dynamiser le commerce local.
- **Création d'une plateforme emploi-formation**, en collaboration avec les acteurs locaux (Forem, IFAPME, MRC, CPAS, Pôle Hainuyer), pour améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande de travail.
- **Création d'un salon de l'emploi**, dédié aux entreprises du Cœur du Hainaut, pour valoriser les opportunités locales.
- **Soutien aux initiatives de remise à l'emploi**, notamment via les projets du CPAS (Pré Vert, recyclerie Revalo, Ferme Delsamme), afin de favoriser la réinsertion professionnelle.
- **Encouragement aux formations**

MOBILITÉ : DES INVESTISSEMENTS CIBLÉS POUR UNE CIRCULATION PLUS FLUIDE

La gestion de la mobilité à La Louvière est un défi permanent. La majorité PS-MR mettra l'accent sur une mobilité équilibrée, qui combine voiture, transports en commun et mobilité douce.

Un projet structurant est la **liaison entre l'entrée de ville et le boulevard urbain Est**, destinée à fluidifier le trafic et faciliter l'accès aux hôpitaux.

Autres priorités :

- **Planification des chantiers** pour mieux coordonner les interventions des différents acteurs (SWDE, Ores, Proximus...) et limiter l'impact sur la circulation.
- **Sécurisation des passages piétons**, en priorité aux abords des écoles et des infrastructures publiques.
- **Développement du transport public** via un renforcement des lignes de bus et une collaboration accrue avec la SNCB et le TEC.
- **Finalisation du réseau métro-bus** pour améliorer la circulation des bus en site propre.
- **L'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques**, afin de répondre au besoin grandissant en la matière.

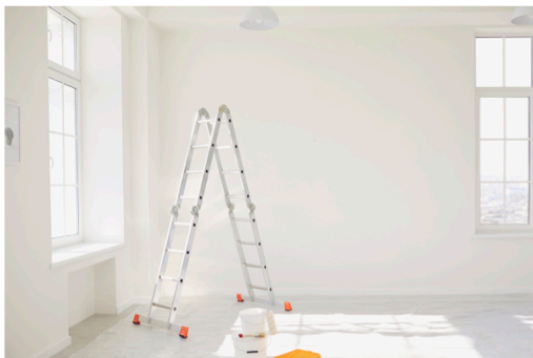
Par ailleurs, je veillerai à ce que les zones 30 soient mises en place uniquement là où elles sont pertinentes, sur base d'une réflexion pragmatique et non idéologique.



• Encouragement aux formations adaptées aux besoins du marché, en collaboration avec les Hautes Écoles et l'enseignement supérieur, pour mieux répondre aux métiers en pénurie.



URBANISME ET LOGEMENT : MODERNISER, RÉNOVER ET CONSTRUIRE



L'accès à un logement de qualité et abordable est une priorité. Face à une demande croissante, la majorité PS-MR mettra en place plusieurs mesures pour rénover l'existant et encourager la création de nouveaux logements.

Notamment :

- **La construction de logements à loyers modérés en centre-ville**, pour les jeunes travailleurs et étudiants.
- **La rénovation du parc immobilier public et privé**, en partenariat avec Centr'Habitat, en appliquant des normes environnementales et énergétiques strictes.
- **Encouragement des nouvelles formes d'habitat** (logements partagés, intergénérationnels, habitats légers).
- **Incitation à la rénovation des logements insalubres** et lutte contre les marchands de sommeil, avec un accompagnement des propriétaires et une taxe sur les bâtiments inoccupés comme levier pour remettre ces biens sur le marché locatif.

- **Reconversion des chancres urbains en logements modernes**, pour redonner vie au centre-ville et favoriser la densification intelligente.
- **Définition de quartiers prioritaires** pour la construction et la rénovation, afin de répondre à la demande croissante de logements.

Pour améliorer l'attractivité du centre-ville de La Louvière, la majorité PS-MR souhaite **moderniser et uniformiser l'espace urbain**.

Cela passera par :

- **Le renforcement et la modernisation du mobilier urbain** (luminaires, bancs, poubelles publiques).
- **L'adoption d'une charte du mobilier urbain**, permettant une harmonisation visuelle des installations en terrasse et dans l'espace public, afin de garantir une cohérence esthétique et d'améliorer l'image de la ville.

Ces mesures permettront d'améliorer l'attractivité de La Louvière et de garantir un **accès au logement plus large et plus qualitatif pour les Louviérois**.



Des décisions pour garantir l'avenir

En tant que 1er Échevin, ma priorité est claire : redresser durablement les finances communales, après des années de mauvaise gestion. **Mais ce redressement ne se fera pas au prix de l'inaction** : il s'accompagne d'une volonté de donner à La Louvière une dynamique positive, en renforçant son attractivité, en soutenant la création d'emplois et en garantissant aux citoyens un cadre de vie agréable et fonctionnel.

Retrouvez plus de mesures de la DPC dans l'article complet disponible sur mon site web :

Lire l'article

RESTONS EN CONTACT



[0479 85 71 74](tel:0479857174)

odestrebecq@lalouviere.be



Vous ne souhaitez plus recevoir mes newsletters ?

[Se désinscrire](#)

© 2025 - Olivier Destrebecq